

OÙ SE RENSEIGNER ?

Vous avez besoin d'information ou d'un conseil,
n'hésitez pas à nous contacter :

Service de Soins Infirmiers À Domicile
du CCAS de Châlons-en-Champagne
ESAD

14 rue Saint Joseph - Châlons-en-Champagne

03 26 65 97 24

www.chalons-en-champagne.net

Une permanence administrative
est assurée du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Une équipe
spécialisée dans la
maladie d'Alzheimer
auprès des malades
et des aidants

Lieu
d'intervention :
le domicile

Aide au maintien
de l'autonomie
et des capacités
à communiquer



ESAD

Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

pour 126 communes des arrondissements
de Châlons-en-Champagne,
de Sainte-Ménéhould, Suippes, Mourmelon et Vatry

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 et pour améliorer la qualité de vie à domicile des patients et de leur entourage, l'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile propose des séances de réhabilitation et d'accompagnement afin de favoriser l'autonomie et le bien-être.

POUR QUI ?

Toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

QUELLES MODALITÉS ?

- A partir d'un diagnostic de pathologie Alzheimer ou de maladie apparentée, à un stade précoce ou modéré.
- Sur prescription médicale.



QUEL COÛT ?

Les soins sont pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie.

QUELS OBJECTIFS ?

- Améliorer l'autonomie dans les activités de la vie courante.
- Mobiliser les capacités motrices, sensorielles, etc.
- Adapter l'environnement.
- Préserver une vie sociale et relationnelle.
- Transférer à l'aidant des compétences adaptées à la situation.



QUELS TYPES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT ?

- Soins de réhabilitation et d'accompagnement :
Exemples : activités ludiques, fixer des repères dans le temps et l'espace, activités de la vie quotidienne.
Environ 12 à 15 séances individuelles, dans la limite de 3 mois, à raison de 1 à 2 séances par semaine d'une durée moyenne de 60 minutes.
Séances réalisées par un ergothérapeute et des assistants de soins en gérontologie.
- Soutien et conseil à l'aidant :
Explication des attitudes à privilégier, des activités pouvant l'aider.

QUEL TERRITOIRE D'INTERVENTION ?

- Châlons-en-Champagne et son agglomération.
- Secteur de Vatry.
- Sainte-Ménéhould et son arrondissement.
- Secteur de Suippes.
- Secteur de Mourmelon.
- Secteur de Marson.

